

- Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services,
- comme l'exige le droit de l'UE.¹
- Il permet de comparer des offres de services.
- Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services et équipements

Les forfaits bloqués et non bloqués Zaidi sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux d'Orange à Mayotte 3G/3G+/H+/4G/4G+ et pour un usage depuis un mobile compatible. Voir le détail des couvertures réseaux sur www.orange.yt.

Offre réservée aux clients résidant ou pouvant justifier d'un lien stable avec Mayotte, dans la limite d'une utilisation non abusive.

Les forfaits incluent les services suivants :

	Zaidi 2h	Zaidi appels illimités	
Type de forfait	bloqué	bloqué	Non bloqué
Depuis et vers Réunion, Mayotte, Métropole, et Zone Outremer			
Appels	2H	illimités	
SMS	illimités		
MMS	illimités		
Internet mobile	décompté du forfait à 0,10€/mo par palier de 10Ko	décompté du crédit rechargé à 0,10€/mo par palier de 10Ko	facturé en hors forfait à 0,10€/mo par palier de 10Ko
Depuis l'Europe			
Roaming	Votre forfait est utilisable vers Europe, Réunion, Mayotte, Métropole, et Zone Outremer (appels, sms, internet mobile)		

Zone Outremer : Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Guyane et Saint-Pierre et Miquelon.

Les spécificités des offres mobiles :

- Les 2H d'appels depuis et vers Mayotte, Réunion, Métropole, et Zone Outremer inclus dans le forfait Zaidi 2H correspond à un crédit de communication mensuel de 10€. Les communications vers ces destinations sont décomptées à la seconde dès la première seconde au tarif de 0,08333€/min. Hors n° courts et spéciaux.
- Appels illimités : **hors numéros surtaxés et courts, dans la limite de 99 correspondants différents/mois et de 1h50 par appel.**
- SMS illimités : **entre personnes physiques et pour un usage personnel non lucratif direct (hors SMS surtaxés, numéros courts) et dans la limite de 99 correspondants différents/mois. Les SMS envoyés vers des numéros fixes et des numéros mobiles sont facturés au même tarif.**
- MMS illimités : **hors numéros surtaxés et courts, dans la limite de 99 correspondants différents/mois.** Le MMS est un service dépendant du réseau, des caractéristiques des mobiles utilisés et des formats de contenus supporté.
- Pour les forfaits bloqués et non bloqués n'incluant pas par défaut un volume d'Internet mobile, l'accès à l'Internet mobile est bloqué par défaut et débloqué gratuitement en composant le #111#.

Débits du service internet et voies de recours

3G, 3G+, H+, 4G, 4G+ sous réserve de disposer d'un mobile et forfait compatible.

Les débits affichés dépendent des zones de configuration réseau et de la potentielle agrégation de bandes de fréquences.

Plus d'information sur la couverture réseau sur <http://orange.yt/couverture-mobile>

Technologie (accessible dans les villes déployées)	Débit maximum théorique en réception	Débit maximum théorique en émission
3G	Jusqu'à 14,4 Mbits/s	Jusqu'à 384 kbits/s
H+	Jusqu'à 21 Mbits/s	Jusqu'à 5,8 Mbits/s

¹ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36).

4G	Jusqu'à 195 Mbits/s	Jusqu'à 65 Mbits/s
4G+	Jusqu'à 587 Mbits/s	Jusqu'à 65 Mbits/s

Prix

Tarif par mois

Type de forfait	Zaidi 2h	Zaidi appels illimités	
	bloqué	bloqué	non bloqué
Tarif mensuel (avec ou sans engagement) la première année*	10€	5€	5€
Tarif mensuel (avec ou sans engagement) après la première année	10€	20€	20€

* Depuis le 1^{er} avril 2021, pour toute nouvelle souscription (hors changement d'offre) aux Forfait Zaidi appels illimités, avec ou sans engagement, bénéficiez de 15€ de réduction par mois pendant 12 mois (avec ou sans engagement).

Durée, renouvellement, résiliation

Durée d'engagement et renouvellement:

- Forfait sans mobile : sans engagement
- Forfait avec nouveau mobile : engagement 12 ou 24 mois

Votre contrat prend effet le jour de la mise en service de votre ligne. Une fois la période d'engagement terminée, tous les forfaits sont reconduits tacitement de manière mensuelle.

Résiliation

Le Client peut mettre fin au contrat d'abonnement en contactant son Service Clients. Le Client met également fin à son Contrat en faisant une demande de portabilité à un autre opérateur auprès duquel il souscrit un nouveau contrat. Entre la demande de résiliation et sa prise d'effet, le Client reste redevable des redevances mensuelles dues au titre du Contrat ainsi que des communications passées et des options souscrites.

Lorsque le Client résilie avant la fin de la période initiale, sauf motifs légitimes, les redevances mensuelles restant dues jusqu'à l'expiration de cette période deviennent immédiatement exigibles. Le client engagé sur 24 mois souhaitant résilier le contrat à compter de la fin du douzième mois sera redevable du paiement du quart du montant dû au titre de la fraction non échue de la période minimale d'exécution du contrat.

Caractéristiques à l'attention des utilisateurs finaux handicapés

Pour savoir si cette offre est bien adaptée à votre situation, des conseillers sont à votre disposition :

- dans nos boutiques: <https://mayotte.orange.fr/assistance/nous-contacter/#trouver-une-boutique>

Autres informations utiles

Orange vous accompagne :

- dans nos boutiques Orange : retrouvez la boutique la plus proche de chez vous sur <https://mayotte.orange.fr/assistance/nous-contacter/#trouver-une-boutique>
- par téléphone : en appelant le 456 (service gratuit + prix appel). Prix d'une communication « normale » selon l'offre détenue, ou décompté du forfait Orange. Aucun coût autre que celui de la communication téléphonique n'est facturé. Temps d'attente avant la mise en relation avec un conseiller gratuit.